UPEC
Connaissance - Action
UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE

Relevé de décisions du Conseil d'administration
Réuni en formation plénière le 14 février 2014

1. Vie de l'établissement

1.1 Mandat au Président pour travailler sur les modalités de création d'une nouvelle université dans l'Est francilien

Le Conseil d'administration a, par 6 voix « contre », 7 abstentions et 17 voix « pour », donné mandat au Président pour travailler sur les modalités de création d'une nouvelle université dans l'Est francilien.

1.2 Renouvellement de représentants élus au sein de la section disciplinaire *(annexe 1)*

Suite à l'élection, le 7 février 2014, des représentants des usagers au Conseil d'administration, ont été désignés d'office au sein de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers, par et parmi les membres du Conseil d'administration relevant du collège concerné, cinq usagers titulaires et cinq usagers suppléants. Après tirage au sort, ils siègeront dans l'ordre suivant :

1) Vincent VIVIANI
2) François-Antoine CASCIANI
3) Maëlly CANTUEL
4) Alexandre MARQUET
5) Annaël LOMBE
6) Eléa GAILLARD
7) Yoro FALL
8) Cécilia KOCH
9) Agathe THORSTEINSSON - BURLIN
10) Nourad MAECHA

Afin de compléter la composition de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et des enseignants, ont été désignés d'office, par et parmi les membres du Conseil d'administration relevant du collège concerné, 6 représentants des maitres de conférences. Après tirage au sort dans les conditions prévues par le code de l'éducation, ils siègeront dans l'ordre suivant :

1) Marie-Albane DE SUREMAIN
2) Christian CUESTA
3) Isabelle COLL
4) Pascale FANEN
5) Arnaud THAUVRON
6) Philippe THIARD

2. Questions financières et comptables

Présentation des dispositions introduites par le décret relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) et leurs effets sur la présentation du budget 2014

La présentation des dispositions introduites par le décret relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et leurs effets sur la présentation du budget 2014 a été repoussée à un prochain Conseil d'administration.

3. Questions diverses

3.1 Subventions au Bureau des Etudiants de la Faculté de Sciences économiques et de Gestion et au Bureau des Etudiants de l'IAE Gustave Eiffel

Le Conseil d'administration a accordé, à l'unanimité, d'une part la subvention de 3 500€ au Bureau des Etudiants de la Faculté de Sciences économiques et de Gestion et d'autre part la subvention de 3 500€ au Bureau des Etudiants de l'IAE Gustave Eiffel.

3.2 Point d'information : don d'une œuvre picturale à l'Université

Dans le cadre de la délégation de pouvoirs que lui a accordée le Conseil d'administration par délibération du 8 avril 2012, le Président a approuvé la donation à l'université d'une œuvre picturale exécutée par Monsieur Eric Dizambourg.

3.3 Cité internationale universitaire de Paris : acceptation de la donation du bâtiment constituant l'extension de la Maison de l'Inde en faveur des treize universités parisiennes.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve la donation aux treize universités parisiennes du nouveau bâtiment de la Maison de l'Inde construit à la Cité internationale universitaire de Paris et livré le 31 octobre 2013.

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, donne pouvoir au Recteur de l'académie, Chancelier des universités de Paris, pour signer tous les actes nécessaires à l'acceptation de cette donation.

3.4 Procès-verbal de la séance du 13 décembre 2013

L'examen du procès-verbal de la séance du 13 décembre 2013 a été repoussé à la séance du Conseil d'administration du 28 mars 2014.

Le Vice-président au
Conseil d'administration

Christian Guesta

Le Président

Luc Hittinger